La Truite fario : distribution, déplacements et comportements face aux obstacles

Exemple des cours d'eau du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse en Ile de France.

Céline Le Pichon¹, Aurélia Mathieu¹, Amandine Zahm¹, Evelyne Talès¹, Mathieu Girondin¹, François Hardy², Virginie Pastor², Adrien Rey², Maxime Rocher², et Frédérique Bau³

³ IRSTEA, Poissons migrateurs amphihalins – Centre de Bordeaux (33)









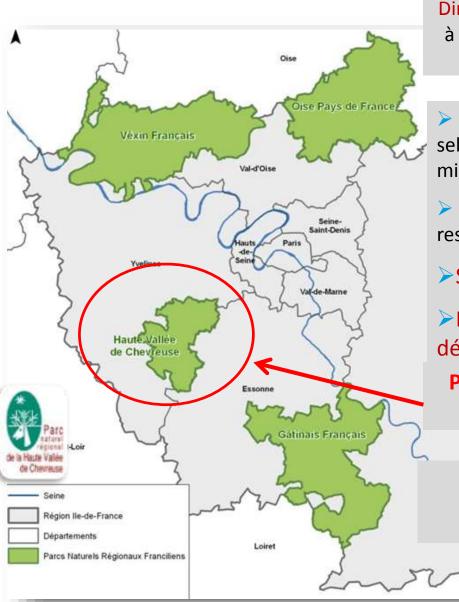
¹ IRSTEA, Hydrosystèmes et Bioprocédés – Centre d'Antony (92)

² Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (78)

Pourquoi faut il laisser les poissons circuler ?

Continuité écologique longitudinale et latérale le long d'un réseau Bassin versant de la Seine pouvoir se déplacer llbrèment lentre trois grands Sénilité types d'habitats, pour morf Mer reproduire s'alimenter et se **Embryon** Reproduction Adulte habitat favorable à la ponte et à l'incubation des œufs Rivière **Habitats** Juvénile Repos/nourricerie Migration emporade reproduction (2 à 6 km) Alimentation Protection mosaïque d'habitats Un poisson doit trouver dans son offrant de bonnes habitat refuge conditions de croissance environnement conditions les contre conditions favorables à son développement à environnementales 350 m) Habitat Habitat ou prédation chaque étape de sa vie... Habitat Barbus barbus

Contexte francilien



Directive Cadre Européenne Eau : canalisation et obstacles à l'écoulement → non atteinte du Bon Etat pour 50% des masses d'eau

Phys

- LEMA (2006): classement des ouvrages hydrauliques selon leurs impacts, libre circulation des poissons migrateurs amphihalins.
- ➤ Grenelle de l'environnement → plan national de restauration de la continuité écologique (2009-2015)
- ➤ SRCE lle de France adopté en octobre 2013
- Inventaires « frayères » départementaux (Yvelines, décembre 2012).

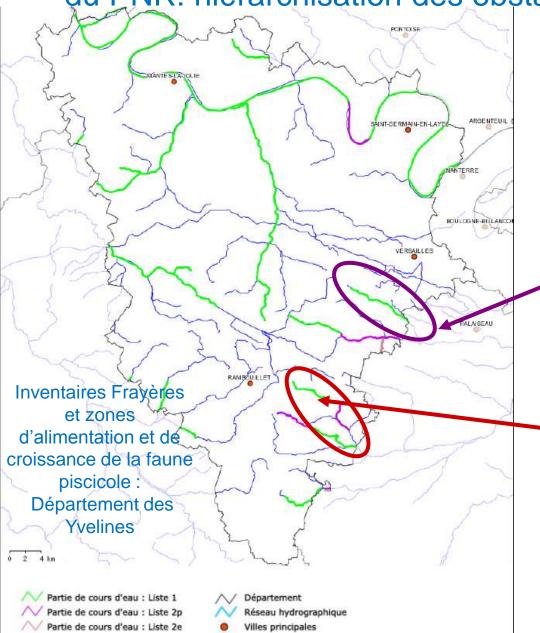
Projet de libre circulation dans les cours d'eau du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

Aube

Suivi avant/après restauration :

collaboration IRSTEA et PNR HVC

Le projet de restauration de la continuité écologique des rivières du PNR: hiérarchisation des obstacles à effacer en priorité



Cours d'eau classés « frayères » pour le Chabot et la truite fario.

+ Classement « en liste 1 »: pas de construction de nouveaux ouvrages s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique

> Truites en densités faibles absence du chabot sur tout le BV Yvette



Truites en densités faibles

bonne présence du chabot sur tout le BV Rémarde



Limite de colonisation amont de la truite fario

Limites de colonisation amont pour la truite fario: projets de restauration en cours

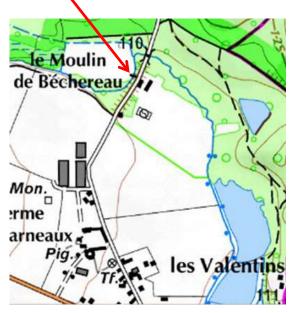
Seuil de Béchereau



Aulne

Surface BV: 36 km²

Hauteur: 2,9 m



Seuil d'Ors



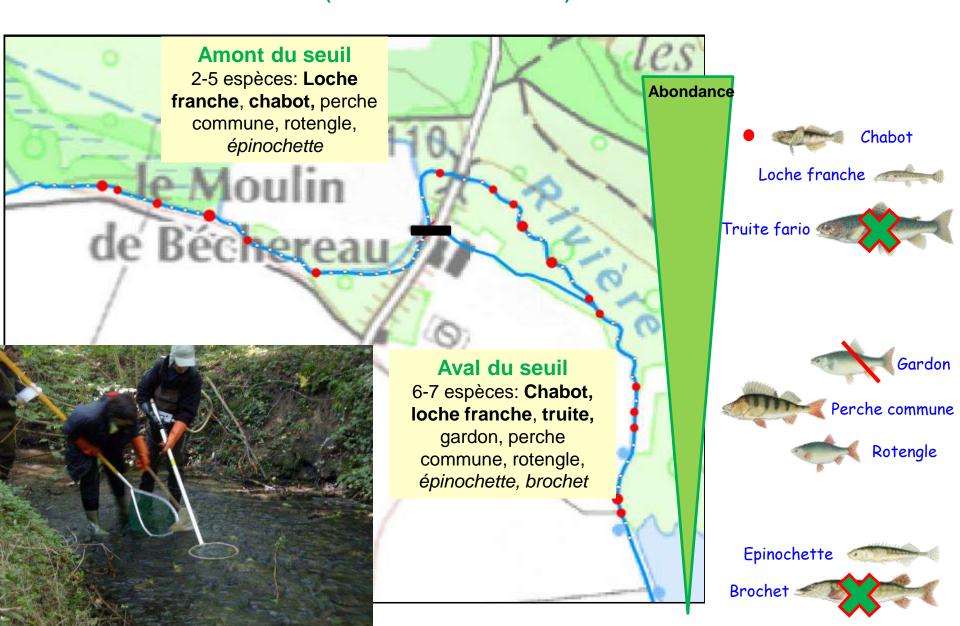
Mérantaise

Surface BV: 23 km²

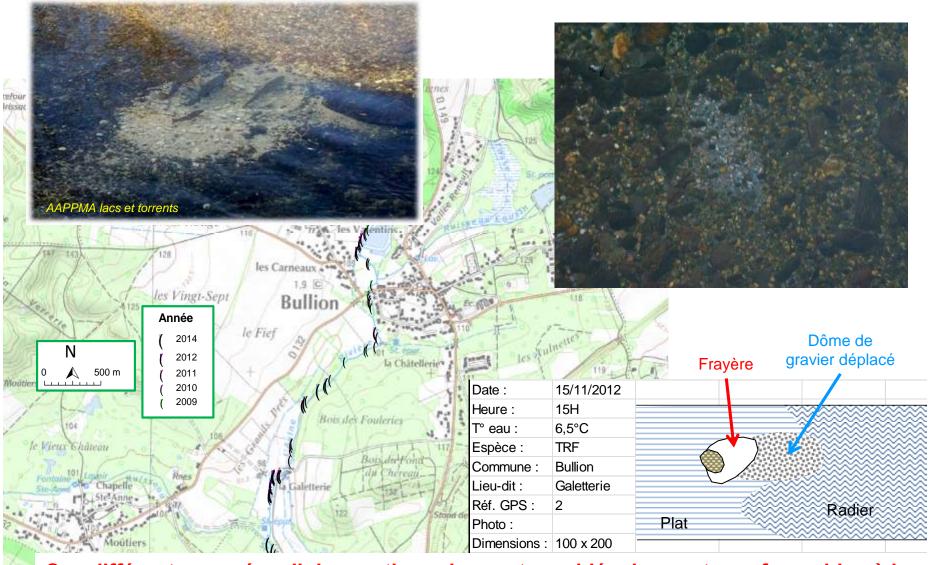
Hauteur: 1,5 m



Espèces de poissons capturées par pêche électrique seuil de Béchereau (2011-2013-2015)



Position des lieux de reproduction des truites (cartographie visuelle réalisée par le PNR HVC)



Ces différentes années d'observations donnent une idée des secteurs favorables à la reproduction des truites + quantité d'individus matures (5 frayères au km).



Suivi des mouvements des truites par radio télémétrie

- Etudier les déplacements pendant et hors période de reproduction
- Analyser les capacités des espèces piscicoles à recoloniser l'amont des ouvrages



- Capture des truites par pêche électrique
- Implantation des émetteurs par chirurgie
- Réveil en vivier puis lâcher dans le cours d'eau

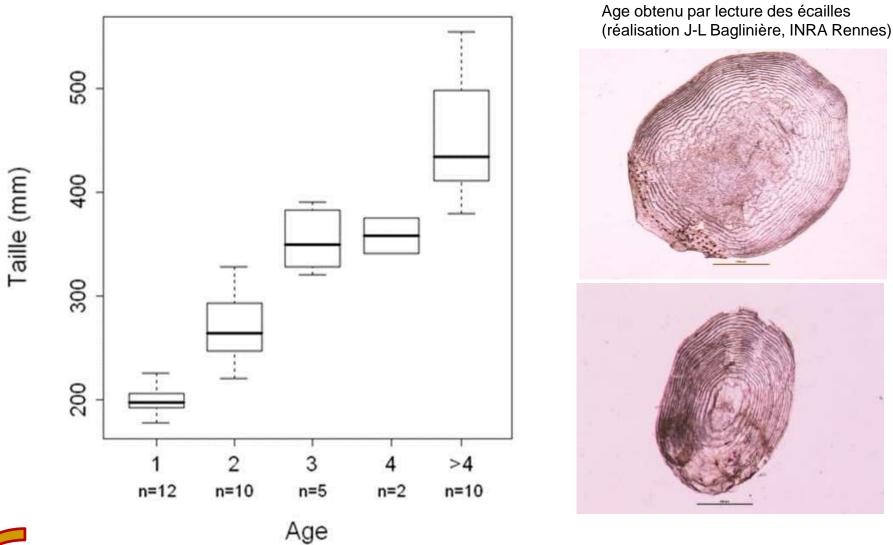
De Mars 2012 à Mars 2013 :

- Enregistrement des passages aux obstacles par des boitiers fixes
- Localisation hebdomadaire et manuelle de chaque individu





Age et taille des individus étudiés





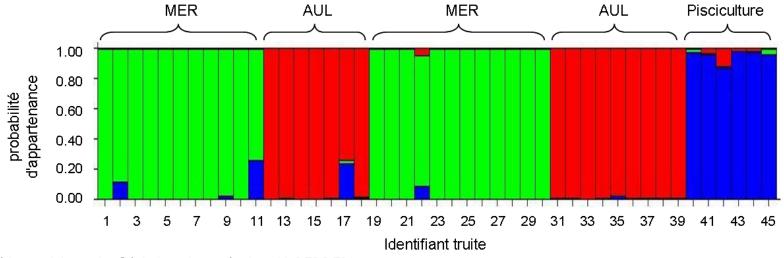
Forte croissance observée , 1ère reproduction vers 2-3 ans

Résultats des analyses génétiques

Objectifs : caractériser les populations de truite des deux cours d'eau et étudier les éventuelles traces d'hybridation entre les truites de la Vallée de Chevreuse et des truites issues de pisciculture

23 truites de la Mérantaise, 16 de l'Aulne et 6 truites témoins issues de piscicultures

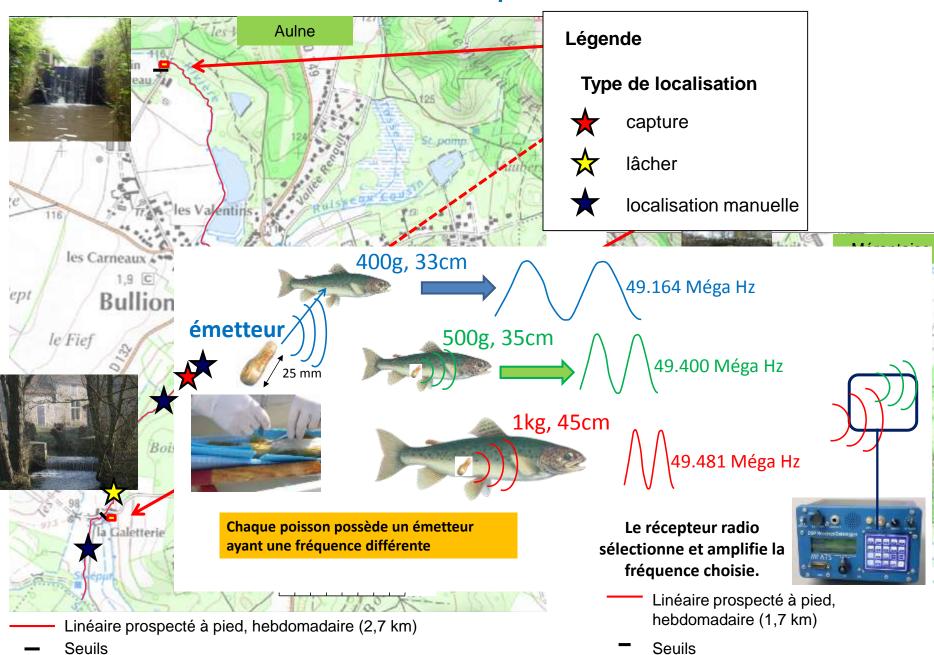
Analyse d'assignation : évalue la probabilité de chaque individu d'appartenir à une entité génétique distincte



Analyses génétiques : laboratoire Génindexe, interprétation : M. BERREBI

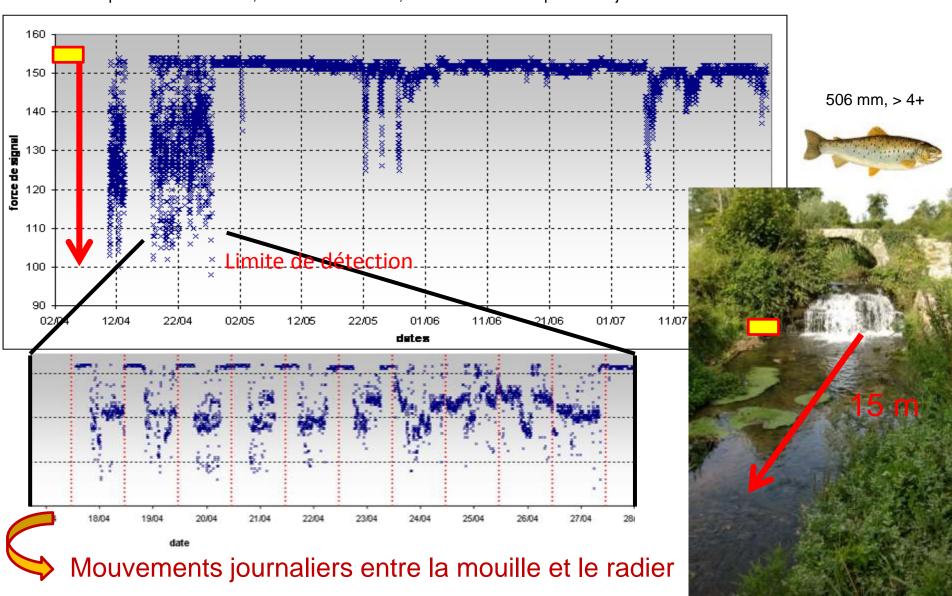
- → différenciation génétique nette entre les truites de l'Aulne et la Mérantaise
- → souche atlantique sauvage : peu de marques d'hybridation

Etude des mouvements par radio télémétrie

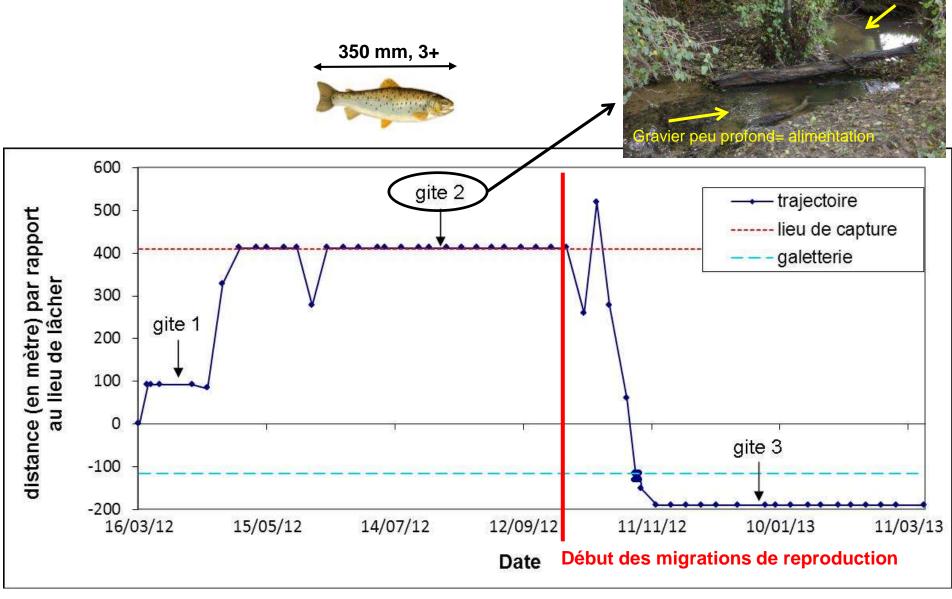


Comportement journalier à l'aval du seuil d'Ors

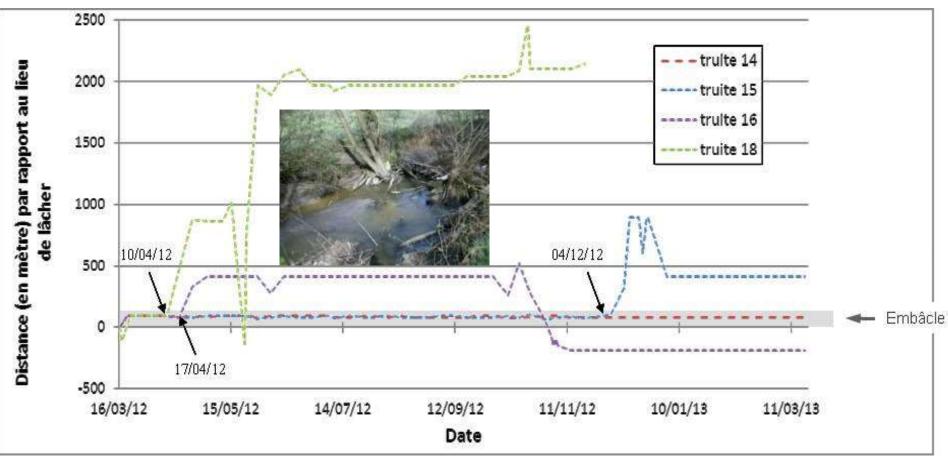
Truite capturée sous la chute, lachée 1km en aval, retour au lieu de capture en 7j



Trajectoire et gites préférentiels: données du suivi manuel



Comportements face aux obstacles de type embâcle





Graphe de trajectoire des truites 14, 15, 16 et 18 et position de l'embâcle.

L'embâcle est un obstacle temporaire, c'est aussi un abri à proximité d'un habitat profond => gîte

Comportements face aux obstacles 411 mm, > 4+ Moulin de Béchereau distance (m) 2400 -Lieu de capture 1800 Début des migrations de reproduction 1200 600 3-m ai 20-juin 7-août 16-mars 24-sept Seuil de la **Galetterie**

Bilan des connaissances

Complémentarité des protocoles d'évaluation biologique pour comprendre la dynamique de présence des truites:

- Inventaire des frayères et échantillonnage en fin de saison des jeunes de l'année,
- Suivi des mouvements d'individus matures apporte des éléments comportementaux sur les adultes.
 - Truites de souches sauvages* avec de fortes croissances mais en densités très faibles.
 - Comportements sédentaires estivaux, fidélité aux gîtes, domaines vitaux en lien avec les types de mobilité des individus
 - Mouvements importants vers les frayères dès octobre, blocage sous les obstacles.
 - Reproduction avérée: frayères et truitelles observées, marques de reproduction sur les écailles.
 - Comportements face aux obstacles naturels ou artificiels comme les deux seuils étudiés

* Issu de données génétiques

Le projet de contournement du seuil de Béchereau: la réalité pour le PNR et les scientifiques

Début du suivi scientifique avant travaux : 2011... 2013.... 2015.... 2017

Obtention des infos de droit d'eau : 1 an

Etudes d'avant projet/ négociations propriétaires : 2013-2015

Dossier d'autorisation unique IOTA déposé: début 2016

Enquête publique mi 2017 → Arrêté du Préfet: fin 2017??

Travaux 2018? Suivi scientifique APRES travaux 2019

